

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rue des Carmes : Anticipation des travaux de restructuration de l'îlot situé entre les rues de l'Ange et des Charretiers

Dans le cadre de la ZAC Carmes-Madeleine, la restructuration du deuxième îlot urbain situé entre les rues de l'Ange et des Charretiers, côté sud de la rue des Carmes, est en cours de préparation.

Les dernières études préalables réalisées font ressortir que le processus de dégradation de l'immeuble, non occupé, situé au 20 bis rue de l'Ange, se poursuit. Les signes importants de fragilité nécessitent désormais une intervention anticipée du chantier initialement prévu à l'automne 2018 (permis de construire et de démolir accordé le 1 février 2018).

Voué à être démoli pour une reconstruction à l'identique, l'immeuble du 20 bis rue de l'Ange est une propriété de la ZAC. L'opération est pilotée par la SEMDO, aménageur désigné par la Ville.

Selon les conclusions de l'expertise liée à la procédure engagée par la Ville, et compte-tenu de la structure de cet ensemble bâti, l'intervention vise à :

- compléter les étaitements précédemment mis en place,
- prendre toutes les mesures nécessaires vis-à-vis des passants et pour les résidents de l'immeuble voisin.

Le périmètre a d'ores et déjà été sécurisé par l'installation de barrières et les actions de relogement engagées avec la copropriété voisine.

Les premiers travaux seront planifiés dès le début de la semaine prochaine.